

## Allocution de Juan Somavia

Directeur général du Bureau international du Travail,  
à l'occasion du lancement du rapport global sur la discrimination - 10 Mai 2007

Je vous remercie d'être venus à l'occasion du lancement par le BIT d'un nouveau rapport important sur l'état de la discrimination dans le monde du travail.

Dans ce rapport, il s'agit de " relever les défis " - c'est-à-dire, en substance, de répondre à une demande qui est exprimée partout dans le monde. Cette demande est exprimée tantôt dans le secret de l'isoloir, tantôt en manifestant dans la rue.

Ce que veulent les femmes comme les hommes, c'est une réelle chance d'obtenir un travail décent. Une chance réelle, sur un pied d'égalité, de mener une vie meilleure.

On dispose de données de plus en plus nombreuses qui montrent qu'en répondant à ce besoin fondamental de dignité et d'intégration, on peut bâtir des entreprises plus prospères, des communautés plus pacifiques, des sociétés plus stables.

Que nous dit le rapport ?

La bonne nouvelle, c'est que de plus en plus de textes législatifs et de mesures sont adoptés pour lutter contre la discrimination - c'est là une saine évolution. Par exemple, neuf Etats Membres sur dix ont ratifié les deux conventions fondamentales sur la discrimination. Les Nations Unies viennent d'adopter une importante nouvelle convention sur les droits des personnes handicapées. Le recueil de directives pratiques du BIT sur la lutte contre la discrimination à l'encontre des personnes atteintes du VIH/SIDA est maintenant utilisé dans plus de 60 pays.

Malgré les progrès accomplis, nous savons aussi que le travail de sensibilisation, les moyens et les institutions nécessaires pour lutter contre la discrimination ne sont pas à la mesure des besoins.

Chaque jour, des femmes gagnent moins qu'un homme pour un travail de valeur égale. Des personnes handicapées et des travailleurs âgés se voient refuser la possibilité de donner toute la mesure de leur potentiel. Des personnes issues de groupes minoritaires sont éliminées au cours du processus d'embauche en raison de leur race ou de leur religion.

Enfin, comme cela est expliqué en détail dans le rapport, de nouvelles formes de discrimination apparaissent, qui sont fondées sur l'âge, l'orientation sexuelle ou la prédisposition génétique.

Comment peut-on relever les défis ? Notre rapport expose un plan d'action consistant à :

- promouvoir l'adoption de lois plus strictes et une mise en application plus efficace de la législation;

- favoriser l'égalité entre hommes et femmes en lançant une action plus intégrée et mieux coordonnée au niveau mondial ;
- assurer la prise en compte de la non-discrimination et de l'égalité dans les politiques nationales et les programmes par pays de promotion du travail décent de l'OIT ;
- enfin, mieux équiper les travailleurs et les employeurs en les dotant des instruments nécessaires pour promouvoir l'égalité sur le lieu de travail.

Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres, et ce rapport rend compte de toute une série d'expériences nationales extrêmement utiles dont nous pouvons nous inspirer. Les voies pour assurer des perspectives et l'intégration sont nombreuses, mais il ne fait pas de doute que le lieu de travail est un point d'accès fondamental pour assurer une plus grande égalité.

Parce que le travail est essentiel dans la vie de chacun, éliminer la discrimination sur le lieu de travail contribuera largement à l'éradiquer dans la société toute entière.

Relever les défis de la discrimination, c'est donner du pouvoir aux individus, renforcer l'économie et enrichir la société dans son ensemble.

Je vous remercie de prendre part à cet effort et de contribuer à faire de l'égalité une réalité.